



Personnels ATSS-ATRF Non-Titulaires

Compte-rendu CCP du 5 juillet 2023

Vos élu.es CGT à la Commission Consultative Paritaire Académique

Barbara Fouché, Céline Franco, Vincent Peaudeau
elusadmin.nantes@cgteduc.fr

Syndicat présent : CGT

Syndicats absents : FSU, UNSA

Seule la CGT était présente à la CCP en qualité d'organisation syndicale, accompagnée d'une agente contractuelle tirée au sort à l'issue des élections professionnelles.

Déclaration des élues CGT

C'est la première réunion de cette instance depuis les dernières élections professionnelles de décembre 2022. Nous profitons aussi de cette première instance pour remercier les électeurs et électrices non-titulaires qui ont porté leur voix sur la CGT aux dernières élections professionnelles avec près de 25 % des voix et permis que la CGT soit de nouveau présente dans cette instance malgré la réduction du nombre de sièges de 6 à 3.

Sur le plan national, ce ne sont pas les annonces du Ministre de la Fonction Publique lors du « rendez vous salarial du 12 juin » qui vont répondre aux exigences de revalorisation salariale des agents non-titulaires.

Les augmentations successives du SMIC ont rendu complètement obsolète la grille salariale académique des agents non-titulaires au point que beaucoup d'agents contractuels avec 3, 5 ou 10 ans d'ancienneté sont rémunérés au même niveau qu'un contractuel recruté ce jour.

C'est aussi la raison pour laquelle la CGT continue de demander la mise en place d'un groupe de travail académique sur les salaires, ne serait-ce que, dans un premier temps, pour s'aligner sur les nouvelles grilles de C et B applicables au 1er juillet 2023 afin de donner de nouveau une "petite" possibilité de reconnaissance de l'ancienneté des agents au travers de leur rémunération.

Enfin, nous tenons également à souligner le travail de nos collègues de la DIPATE notamment dans le cadre de l'impact que peu avoir Renoi-RH sur la gestion des agents non-titulaires et nous espérons également que l'apport d'un personnel supplémentaire sur le recrutement à la DIPATE à cette rentrée 2023 permette d'alléger la charge de travail des collègues de la DIPATE 4 pour mener à bien toutes leurs missions au service des agents non-titulaires.

Tout au long de leurs mandats les élu.es de la CGT Educ'Action se mobiliseront pour défendre les intérêts des travailleurs.euses et notamment les plus précaires.

Les élu.es CCP ATSS NON TITULAIRE de la CGT Educ'Action

Céline Franco, Vincent Peaudeau, Barbara Fouché

1. APPROBATION DU PV ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CCP DU 11 JUILLET 2022

Adopté en l'état.

2. ETAT DES LIEUX DE L'EMPLOI EN EPLE ET SERVICES ACADEMIQUES : UN TURN OVER QUI SE CONFIRME

	Agents au 31.08.2019	Agents au 31.08.2020	Agents au 31.08.2021	Agents au 30.06.2022	Agents au 30.06.2023	Agents sortis depuis le 01.09.2022	Agents recrutés Depuis le 01.09.2022	Agents non réemployés
Agents administratifs	250	253	333	358	344	144	143	71
Agents de service	23	18	26	27	32	9	15	6
Agent Recherche Formation Laboratoire	43	27	35	50	44	37	39	6
Agent recherche	10	11	11	13	18	3	3	0
Médecin élèves	19	15	16	12	11	2	1	6
Médecin de Prévention	4	4	3	3	4	0	1	3
Infirmier.es	73	66	88	55	54	40	39	4
Assistant.es sociaux	29	25	32	16	13	12	9	0
Total	451	419	544	534	520	247	257	96

La DIPATE présente les chiffres et fait part de beaucoup de sorties et d'entrées au sein des viviers pour cette année... Ce constat est dû aux réussites sur les différents concours, mais également sur la « dynamique du marché du travail » à l'échelle nationale depuis la fin du COVID.

Commentaire CGT : Il faut augmenter les salaires et stabiliser les équipes !

Le DRH précisait déjà l'année dernière que l'administration n'est pas adepte du turn-over et qu'il partage notre constat. *L'académie de Nantes dit s'inscrire dans le cadre de gestion nationale avec le ministère sur des groupes de travail visant à des échanges partenariaux pour fidéliser les emplois des contractuels...*

En attendant, la grille des salaires de l'académie reste bloquée et de nombreux agents ne postulent pas ou ne restent pas travailler pour l'Education Nationale faute de perspectives.



Le constat d'un turn-over important dans les équipes reste de mise !

En 2022-2023, 247 agents qui sont sortis du vivier contre 267 l'année dernière.

Ce chiffre confirme la situation inédite de 2022 et met en difficulté les services faute de remplaçants et d'agents déjà formés aux missions de l'Education nationale.

Entre l'inflation du coût de la vie et les grilles de rémunération trop basses, certains collègues ont vite fait le choix de ne pas travailler à perte ou d'aller chercher ailleurs un travail mieux payé.

RECRUTEMENT D'AGENTS ET GRILLES SALARIALES

La CGT : quelles sont les solutions retenues pour améliorer les conditions de recrutement et d'emploi d'agents ?

Le DRH met en avant le choix du ministère d'avoir nommé l'Académie de Nantes sur le groupe de gestion nationale. Les travaux étroitement menés avec le Pôle Emploi, les missions locales mais également avec des grandes entreprises, telles que la SNCF ou la Poste, se font sur la rédaction de fiches de postes précises, avec des recherches pointues sur les compétences attendues en fonction des postes à pourvoir. L'appui se fait aussi sur l'offre de formation en interne pour préparer au mieux les concours et permettre une titularisation.

Commentaire CGT : Le DRH a précisé que les organisations syndicales seraient conviées à participer à ce groupe de travail à partir de l'automne 2023. Notamment sur les questions concernant les grilles de salaires et l'avancement de l'ancienneté des contractuels. Nous attendons cela avec impatience car depuis deux ans la situation se dégrade!

La CGT revendique de nouvelles grilles académiques qui permettent des possibilités d'avancement à l'ancienneté

Il faut un rééchelonnement des grilles de rémunération pour les contractuels ; en tenant compte de la hausse du niveau du SMIC qui a complètement écrasé les grilles.

Ceci permettrait de recréer une possibilité d'avancement et de revalorisation salariale pour les contractuels (en CDD comme en CDI) en tenant compte de l'ancienneté des agents.

3. ETAT LES LIEUX DE L'EMPLOI EN GRETA ET CFA

Un bilan social détaillé de la situation des CFA et GRETA a été transmis aux représentants des personnels.

Il présente des effectifs en légère augmentation depuis 2020 (460 en 2020 et 496 en 2022).

$\frac{3}{4}$ des salariées sont des femmes et les personnels administratifs représentent 41% des effectifs (contre 59% d'enseignant.es).

On constate également que la proportion de CDI est plus importante chez les enseignant.es que chez les administratifs.

- 30% des administratifs ont moins d'un an d'ancienneté et 62% atteignent 3 ans d'ancienneté, ce qui témoigne d'un turn-over important. (Moyenne d'ancienneté de 9 ans)
- 19% des enseignant.es ont moins d'un an d'ancienneté et 64% atteignent 3 ans d'ancienneté, ce qui témoigne d'un turn-over important. (Moyenne d'ancienneté de 10 ans)

	administratifs			enseignants			postes gagés	apprentis
	CDD	CDI	% CDI	CDD	CDI	% CDI		
GRETA LOIRE ATLANTIQUE	53	18	25,4%	51	29	36,3%	6	
GRETA MAINE ET LOIRE	33	32	49,2%	41	64	61,0%	1	2
GRETA MAINE	16	16	50,0%	31	18	36,7%	0	
GRETA VENDEE	22	6	21,4%	34	22	39,3%	3	
Total	124	72	36,7%	157	133	45,9%	10	2

	administratifs			enseignants		
	catégorie A	catégorie B	catégorie C	catégorie 1	catégorie 2	catégorie 3
GRETA LOIRE ATLANTIQUE	15	44	12	26	18	36
GRETA MAINE ET LOIRE	6	48	11	26	22	57
GRETA MAINE	22	6	4	1	9	39
GRETA VENDEE	7	17	4	7	13	36
Total	50	115	31	60	62	168
%	25,5%	58,7%	15,8%	20,7%	21,4%	57,9%

Les chiffres de l'administration indiquent que le turn-over est stable au cours de ces deux dernières années.

Il représente malgré tout 20% des effectifs avec 76 départs déclinés comme suit :

- 28 démissions
- 37 non-renouvellements
- 5 ruptures conventionnelles
- 3 fins de période d'essai
- 3 départs en retraite
- 1 décès

La logique affichée des GRETA CFA est de fidéliser les effectifs. Une politique de formation forte est proposée chaque année pour répondre aux besoins des personnels et des demandes publiques pour gagner en compétence. Néanmoins, l'administration tient à rappeler qu'elle favorise aussi les concours.

4. CONCOURS :

L'administration se félicite d'avoir obtenu des résultats en hausse sur le nombre de contractuels reçus au concours. Mais il y avait aussi plus de postes offerts cette année suite aux mesures de requalifications de la filière administrative et aux départs en retraite. (Chiffres à venir par la suite quand ils seront communiqués par l'administration).

5. **Etude de situations particulières**

3 dossiers d'agent-es ont été abordés en CCP pour des études concernant leur renouvellement de contrats.

Nous avons constaté que, malgré de très bonnes appréciations sur les différents contrats de ces collègues, en cette fin d'année, elles avaient reçu un avis défavorable pour la prochaine rentrée.

Le DRH ainsi la DIPATE constatent qu'avant tout ces agents ont toujours eu des rapports positifs et ne souhaitent pas rester sur ces dernières appréciations.

A la rentrée, nos collègues se verront donc proposer de nouveaux contrats dans des affectations différentes.

Augmenter les salaires, c'est l'urgence

[Retrouvez la publication sur les grilles de salaires sur le site de la CGT Educ Nantes](#)

Pour les titulaires comme pour les non-titulaires, ce blocage de toute possibilité d'évolution est intenable. Il ne faut donc pas s'étonner du manque de vocations dans l'Education Nationale.

Dans un contexte où les salarié-es ne se bousculent pas pour postuler comme agents contractuels dans l'Education nationale, qu'ils soient techniciens informatiques, agents administratifs ou infirmiers, des postes sont vacants et ne trouvent pas preneur, ce qui met en difficulté tous les collectifs de travail en EPLE comme en services centraux.

**Indexer la valeur du point d'indice sur l'augmentation du SMIC
Pourquoi la revendication de la CGT est justifiée !**

Si la valeur du point avait suivi l'inflation, celui-ci serait de 5.60 euros au lieu de 4,92 euros bruts, soit une différence de 245 euros bruts mensuels pour un contractuel (INM 361).

Depuis l'an 2000, la valeur du point d'indice (base du salaire des fonctionnaires) a décroché de 21 % par rapport à l'indice des prix à la consommation.

Merci à vous de votre confiance renouvelée en faveur de la défense des droits des personnels non-titulaires.

En 2022, vous avez été 25 % à porter vos voix sur la CGT pour désigner 1 élue CGT à la CCP des agents non-titulaires pour 3 sièges.

L'incapacité d'autres organisations syndicales à occuper le siège qu'elles ont obtenu a donné lieu à des tirages au sort en catégorie A. Une deuxième représentante de la CGT a également été tirée au sort.



Des élues qui siègent et qui interviennent

- ^ Elles siègent à chaque instance et interviennent dans les débats
- ^ Elles produisent systématiquement des déclarations liminaires.
- ^ Elles interpellent l'administration sur des revendications collectives ou individuelles.

LA CGT REVENDIQUE POUR LES NON-TITULAIRES:

- L'augmentation du point d'indice et l'intégration des primes dans le salaire.
- 400 euros nets d'augmentation pour toutes et tous
- **La titularisation de toutes et tous, sans condition de diplôme ni de nationalité comme seule réponse juste à la question de la précarité, et l'arrêt du recours massif aux personnels précaires dans le privé comme dans le public !**
- **À défaut, la garantie de réemploi des non titulaires**
- Le respect de l'ancienneté pour le renouvellement et l'affectation des non-titulaires
- **La cohérence de gestion avec une grille de salaire alignée sur celle des titulaires**
- **Le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications**
- **Une formation de qualité et adaptée aux besoins de tou.tes.**
- La création de postes de titulaires administratifs, TRF, santé, social dans les EPLE et les services déconcentrés.
- La mise en place d'une vraie médecine de prévention et une visite médicale obligatoire tous les 2 ans comme dans le secteur privé.
- Une gestion des ressources humaines qui traduit la reconnaissance de la pénibilité du travail et la prise en compte des problèmes de santé des personnels dans l'organisation des services.

[Retrouvez toute l'information syndicale académique de la CGT sur http://educationnantes.reference-syndicale.fr/](http://educationnantes.reference-syndicale.fr/)

La CGT Educ'Action Nantes syndique tous les personnels de l'Éducation nationale de la maternelle à l'université : enseignants, vie scolaire, administratifs, précaires...

Rejoignez un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes.

Je souhaite: Prendre contact Me syndiquer